

Devoir surveillé N°01

Texte

« En octobre 1961, il y a eu un massacre perpétré par des forces de l'ordre agissant sous les ordres de Maurice Papon. »

Le 4 octobre 1961, Maurice Papon, préfet de police, met en place, avec l'accord du gouvernement de De Gaulle, un couvre-feu concernant les « FMA » « **Français Musulmans d'Algérie** » ; un véritable couvre-feu facies! Contre cette mesure, Le FLN organise une grande manifestation non violente pour le 17 octobre à 20h30.

La manifestation est interdite par le gouvernement ; 7000 policiers prennent position. Les manifestants sont environ 30 000 ; il y aura 11 730 arrestations. Selon les versions officielles, il y eut 2 morts ce jour-là ; mais les chercheurs parlent d'au moins plusieurs dizaines de tués par la police française, voire quelques centaines.

Le 30 octobre 1961, à l'assemblée nationale, Eugène Claudius-Petit, député centriste, dénonça violemment les responsabilités de la préfecture de police: « Il faut appeler les choses par leur nom. Chaque gardien de la paix ne pouvait plus se déterminer, à cause de l'ordre reçu de la décision prise, autrement qu'en tenant compte de la couleur de la peau, de la qualité des vêtements ou du quartier habité! Faudra-t-il donc voir prochainement, car c'est la pente fatale, la honte du croissant jaune après avoir connu celle de l'étoile jaune? »

Le 27 octobre 1961, Claude Bourdet avait interpellé Maurice Papon au conseil municipal de Paris sur l'exactitude des faits qui se lisaient dans la presse parisienne, à savoir le repêchage de 150 cadavres d'Algériens depuis le 17 octobre 1961 dans la Seine entre Paris et Rouen

Maurice Papon devait déclarer: « La police a fait ce qu'elle devait faire» et « Nous avons gagné la bataille de Paris. »

Les deux rives de la Méditerranée, « La guerre d'Algérie», août 2002

Nom: _____

Prénom: _____

Classe: _____

Questions

I- Compréhension:

❶ Quelles informations apporte le chapeau de ce texte?

✓

❷ Classez ces évènements selon leur ordre chronologique dans le texte « **accusation de la police à l'Assemblée nationale, interdiction de la manifestation, interrogation du préfet de police par le conseil municipal, mise en place d'un couvre-feu.**

Dates

Evènements

❸ Quelle a été la réaction du FLN quant à la mise en place du couvre-feu? Répondez en relevant une phrase du premier paragraphe.

✓

❹ Le nombre de victimes annoncé par les français est-il exact? Répondez en relevant une expression du texte.

“

”

❺ Relevez du texte quatre mots appartenant au champ lexical de **la répression**.

“

”

❻ La manifestation du 17 octobre a été

a- Réprimée par la police ?

b- Opprimée par la police ?

c- Supprimée par la police ?

Soulignez la bonne réponse.

❼ Les gardiens de la paix devaient respecter des indications précises lors des arrestations. Citez les.

“

⑧ Maurice Papon devait déclarer: « La police a fait ce qu'elle devait faire». La police avait-elle raison de faire ce qu'elle a fait lors des manifestations du 17 octobre 1961? Dites pourquoi.

“

⑨ Proposez un titre au texte.

“

“

II- Production écrite: Choisissez l'un des deux sujets au choix

① **Le compte rendu objectif:** Ce texte semble une référence historique d'un événement douloureux pour les algériens, faites son compte rendu objectif pour le publier sur le mur Facebook de votre lycée.

② **Sujet personnel:** A l'occasion de la célébration du déclenchement de la guerre d'Algérie, on vous a demandé de préparer un article sur un événement historique qu'a connu votre pays, rédigez un court texte historique dans lequel vous raconterez objectivement cet événement que vous l'exposerez le jour de cette célébration.

.